



AVIS DE MOTION

8.3. Règlement 613-2017

835-2017

Avis de motion est par les présentes données par Richard Gilbert qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, des amendements au règlement 320-1992. M. Gilbert demande également dispense de lecture dudit règlement.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 20^{ième} jour de juin, 2017.



Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière